

CORENC

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE #101
SEPT. 2026

LE PATRIMOINE CORENÇAIS UN TRÉSOR À PRÉSERVER

PAGES 6 À 9

3 EN IMAGES
| LES TRAVAUX
DE L'ÉTÉ

5 JEUNESSE
| ILS TÉMOIGNENT DES
CHANTIERS JEUNES

10 ASSOCIATIONS
| LES ACTUALITÉS
DE LA RENTRÉE



ÉDITORIAL



MADAME, MONSIEUR,
CHERS CORENÇAIS,

L'été 2026 aura été exceptionnel à bien des égards.
Le 19 juin dernier, la Préfecture de l'Isère classait, pour la première fois de l'été, le département en « vigilance orange canicule », sans savoir que cela présagerait d'un été véritablement éprouvant.
La vigilance orange, qui s'est traduite chez nous par des chaleurs à l'ombre mesurées entre 35 et 38 degrés, a de fait déclenché le « Plan canicule » du CCAS de Corenc, qui n'aura eu de cesse de fonctionner tout l'été.
Je tiens à remercier agents et élus, constamment mobilisés auprès de nos concitoyens, notamment des plus fragiles : appel aux personnes vulnérables*, mise à disposition d'une salle climatisée, service continu de portage des repas.
Oui, l'été fut éprouvant à bien des égards.
Dès novembre 2025, le service Réussite Educative sous l'impulsion de l'adjointe en charge, avec le concours de la direction de l'école élémentaire Montfleury appuyée par un comité de parents d'élèves, a travaillé sur un plan d'urgence canicule comprenant des investissements et des aménagements implémentés dès le mois de mai. Ces derniers, ont permis aux élèves de l'école de travailler dans de meilleures conditions malgré les grosses chaleurs.

Investir pour la jeunesse, qui incarne l'avenir ; investir pour nos aînés qui ont bâti le présent ; voilà notre ambition. Nous voulons créer un avenir durable, adapté aux nécessités.
Cela passe par engager, dès 2027, un programme ambitieux de rénovation énergétique des bâtiments dont celui de l'école élémentaire de Montfleury incluant un projet de végétalisation de la cour d'école.
Aussi, au regard du succès et des résultats du « Plan confort canicule », je vous informe que celui-ci sera étendu l'été prochain, dans toutes les écoles publiques de la commune.
J'en viens à nos aînés.
C'est parce qu'ils méritent de bien vieillir que l'adaptation doit se traduire en action. D'ici la fin du mandat, la résidence autonomie du Verger sera réhabilitée.
Créer un avenir plus durable passe aussi par une diminution de notre consommation énergétique.
2027 marquera donc le début d'une campagne de renouvellement de l'éclairage public de la commune qui passera progressivement en LED.
En tant qu'élus, le changement climatique nous oblige à agir, sans dogmatisme, sur le long terme. Il n'existe pas de solution miracle, nos programmes doivent être tournés vers la solidarité et ainsi donner du sens à notre action.

JEAN-DAMIEN MERMILOD-BLONDIN
Maire de Corenc, Conseiller métropolitain

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 5 septembre, 9h-12h
Salle Mure-Ravaud

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION
DE THIERRY LATHOUD

Jeudi 10 septembre, 18h30
Salons de la Mairie

JOURNÉES DU PATRIMOINE
19-20 septembre, visite des sites

Mairie de Corenc, 10h-12h / 14h-16h
Musée André Moch, 10h-12h / 14h-16h
Eglise Saint-Pierre Saint-Paul, 14h-17h

CONSEIL MUNICIPAL
Mercredi 23 septembre, 19h

Mairie de Corenc

BROCANTE D'AUTOMNE
Dimanche 27 septembre, dès 9h

Place Charles de Gaulle

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION
MARLOU BLEU

Jeudi 1er octobre, 18h30
Salons de la Mairie

CÉRÉMONIE D'ACCUEIL
DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Jeudi 8 octobre, 18h30
Salons de la Mairie

JOURNÉE PORTES OUVERTES
RÉSIDENTIE AUTONOMIE DU VERGER

Vendredi 9 octobre, 10h00-16h
4 allée de la Piscine, Corenc

ACTUALITÉ

LE PRÉSIDENT DE LA MÉTROPOLE EN DÉPLACEMENT
À CORENC

Le 22 juillet dernier, le maire de Corenc a accueilli le nouveau président de la Métropole, Guillaume Lissy, qui s'était engagé à la suite de son élection, à rencontrer les maires de toutes les communes qui composent l'agglomération grenobloise.

Monsieur le Maire a proposé une visite de terrain au président de la Métropole, accompagné du directeur des Services Techniques de la Ville ; les sujets de voirie, d'urbanisme, d'organisation des mobilités, la gestion des déchets et de l'eau ou encore l'aménagement des espaces publics relevant des compétences métropolitaines ont été abordés. Malgré la réfection par la Métropole du mur du cimetière de Corenc village, qui s'était effondré en 2022, et son renforcement par un système de croix de chaînage, le Maire a souhaité porter à l'attention du président l'impact de cet effondrement sur les familles. En effet, les sépultures avoisinantes ont subi d'importants dégâts et les familles

endeuillées attendent toujours une réfection des tombes.
La visite s'est poursuivie au col de Vence où il a été question de la finalisation du parking qui ne devrait plus tarder. Le président s'est également rendu chemin de Bâtonnière pour constater le mauvais état de la voirie, puis avenue de l'Eygala et chemin de la Revirée où des travaux sont toujours en cours.

Le retour en mairie a été l'occasion d'un temps d'échange entre le président, le maire, la majorité municipale et les équipes métropolitaines autour de différents sujets impactant directement la vie quotidienne comme la vie économique ou les transports.



RETOUR EN IMAGES

À CORENC CET ÉTÉ :
AVANCÉE DES TRAVAUX

CH. MALANOT



Rénovation du réseau d'eau potable, séparation des réseaux humides d'évacuation avec réfection de l'enrobé.

TENNIS



Reprise du sol du mur de frappe.

ÉCOLE ANDRÉ MOCH



Réfection des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales.

CH. LA REVIRÉE



Même tenants et aboutissants que pour Malanot.

AV. CONDAMINE



Sécurisation d'itinéraires piétons scolaires.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



LES LECTURES
D'ARCHIMÈDE
Mercredi 16 septembre
de 10h00 à 11h00
Mercredi 14 octobre 2026
de 10h00 à 11h00



LA RENTRÉE
DU CLUB MANGA
Vendredi 18 septembre 2026
de 17h30 à 19h00

LES BABY-CONTES
DE PEEP
Mercredi 30 septembre 2026
de 10h15 à 10h45

CLUB MANGA SPÉCIAL
DESSIN
Vendredi 16 octobre 2026
de 17h30 à 19h00

INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE
DE LA MAIRIE :

- Lundi : 8h30-12h / 14h-17h
- Mardi : 8h30-12h / 14h-17h
- Mercredi : 8h30-12h / 14h-17h
- Jeudi : Fermé le matin / 14h-17h
- Accueil téléphonique assuré le matin
- Vendredi : 8h30-12h / 14h-16h

PRENDRE RENDEZ-VOUS
AVEC LE MAIRE :

Téléphone : 04 76 18 50 00
Courriel : lemaire@ville-corenc.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Pour prendre rendez-vous, contactez l'accueil de la mairie : 04 76 18 50 00

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers : 18 ; Gendarmerie : 17
Police municipale : 04 76 18 50 10
Urgence santé : 15
Centre anti-poison : 04 72 11 69 11

ÉCRIVAIN PUBLIC

Paule Gaudfrin reçoit sur rendez-vous, à la mairie au 04 76 18 50 00

NUMÉROS UTILES

Médecins généralistes :
Bouthors Pascale : 06 12 73 16 00
Perrin Patrick : 04 76 41 91 10
Étienne Delphine, Dufour Anne-Laure,
Degoué Marine : 04 76 90 21 28
Pharmacie de Corenc : 04 76 90 12 65
EDF urgences dépannages : 09 72 67 50 38
Taxis banlieue : 04 76 54 17 18

Corenc magazine est une publication mensuelle éditée par la commune de Corenc (Isère). Directeur de la Publication : Jean-Damien Mermillod-Blondin
Mairie : 18 avenue de la Condamine - 38700 Corenc - Tél. : 04 76 18 50 00 - Fax : 04 76 18 50 09 - Mail : lemaire@ville-corenc.fr - site : www.ville-corenc.fr
Photo couverture : DR. Suivez l'actualité de Corenc sur facebook.com/villedcorenc.
Conception-réalisation : Manufacture d'Imprimerie DEUXPONT. Certifié Imprim Vert, label garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées, protection de l'environnement - 2 100 exemplaires.



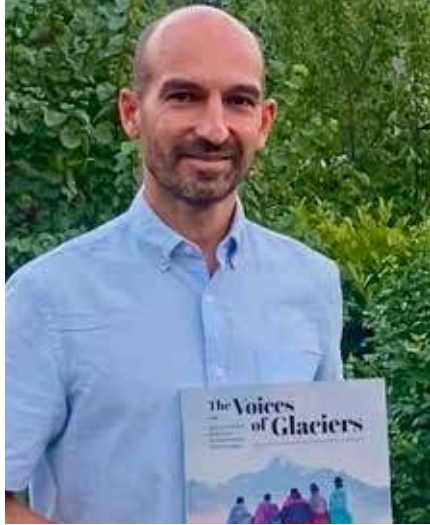
Suivez l'actualité locale de Corenc grâce à l'application Illiwap.
Scannez le QR code pour télécharger l'application.
Choisissez la « station » « Mairie de Corenc » et recevez les notifications importantes.



SOLIDARITE

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS !

La cérémonie des nouveaux arrivants organisée chaque année par la Mairie aura lieu le 8 octobre. Qui sont-ils ? Quel quartier habitent-ils ? Réponse avec le portrait d'Ignacio Palomo arrivé à Corenc avec sa famille en 2026.



Corenc Mag : Pouvez-vous vous présenter ?

Ignacio Palomo : Je suis d'origine espagnole, je vis et travaille en France depuis 6 ans. Nous passions souvent nos vacances dans le parc des Ecrins, à la montagne de Ceüse ou en Vanoise pour grimper. Suite à l'obtention de mon doctorat, je suis devenu chercheur en Sciences de l'environnement. Aujourd'hui je suis directeur de recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD). J'ai écrit un livre intitulé « Les voies des glaciers » coédité par l'UNESCO dans lequel

35 voix s'élèvent pour transmettre la mémoire de ces géants de glace en péril.

C.M. : Dans quel quartier habitez-vous ?

I.P. : Nous habitons Montfleury qui est proche de l'université et des commerces. Nous aimons aller au col de Vence ou au col de Porte pour faire du ski de fond avec les enfants. Je trouve le quartier très vert. A l'IRD nous avons collaboré avec la Métropole dans le cadre du plan Canopée*(1000 nouveaux arbres plantés dans les espaces publics). Nous les aidons à identifier des lieux optimaux pour le développement de la canopée grâce à des modélisations spatiales. Corenc figure parmi les communes les plus vertes de la métropole.

C.M. : Vous pourrez découvrir les associations à l'occasion du forum le 5 septembre et il y aura les journées du patrimoine les 19 et 20 septembre prochains.

I.P. : Oui, au sujet du patrimoine, la façade sud de la mairie regorge de fossiles qui sont très faciles à trouver. Je les ai montrés à mes enfants. Nous apprécions la politique de la Ville sur l'éclairage nocturne. Lorsqu'il n'y a plus de lumière, nous pouvons observer les étoiles.

*plan européen EVESNAT

INSCRIPTION À LA CÉRÉMONIE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

La réception est organisée en présence du Maire le jeudi 8 octobre à 18h30 dans les salons de la mairie.

Si vous êtes un nouvel arrivant, vous pouvez vous inscrire sur le site internet de la ville, rubrique «Nouveaux arrivants corençais» ; en contactant l'accueil de la mairie - 04 46 18 50 00 / lemaire@ville-corenc.fr ou en flashant le QR Code.



INVITATION FOR NEWCOMERS OF CORENC

Every year, the City Council and several associations are pleased to welcome newcomers to our town. As a welcoming event, the mayor will host a reception for the newcomers on Thursday, October 8th at 6:30 pm at the City Hall. If you are a newcomer, you are invited to sign up on our official website: www.ville-corenc.fr. For further information, you can contact the City Hall reception by phone at: +33 (0)4 76 18 50 00 or by email: lemaire@ville-corenc.fr

ASSOCIATIONS

FORUM DES ASSOCIATIONS : INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS DE RENTRÉE !

Chaque année, le forum des associations est l'occasion de découvrir la richesse du tissu associatif local et de s'inscrire pour démarrer ou poursuivre une activité.

Près d'une quarantaine d'associations corençaises seront présentes au forum des associations le samedi 5 septembre en salle Mure-Ravaud. L'occasion de découvrir le tissu associatif local, de s'inscrire à de nouvelles activités et de rencontrer les présidents, membres du bureau et bénévoles qui les font vivre. Au programme ? Des stands variés proposant des activités culturelles, sportives, de bien-être ou sur la vie locale. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), en présence de son directeur et de Raphaële Paturle, adjointe et vice-présidente, disposera d'un stand pour présenter ses activités et sensibiliser aux différentes actions mises en place à l'égard des plus fragiles (personnes isolées, en situation de handicap, etc.). La commune vous présentera également son canal d'information communal « Illiwap ».

La Ville soutient le tissu associatif local

Les associations qui rayonnent à Corenc sont soutenues de plusieurs manières par la Ville : l'accès gratuit aux salles municipales, la mise à disposition gratuite de locaux dédiés, du temps non facturé de personnel communal ainsi que par des subventions réparties en trois catégories : des subventions de fonctionnement, de projets et/ou d'équipements. La Ville a ainsi alloué un montant total de 154 864 euros de subventions pour l'année 2026 comprenant la subvention dédiée à l'établissement scolaire privé du Rondeau-Montfleury qui relève d'une obligation légale.

INFOS PRATIQUES :

Forum des associations
Samedi 5 septembre - 9h-12h
Salle Mure-Ravaud
Entrée libre

JEUNESSE

DÉCOUVRIR LE MONDE DU TRAVAIL ET S'INVESTIR POUR LA COMMUNE AVEC LES CHANTIERS JEUNES

Découvrir le monde du travail, s'engager dans un parcours autonome et citoyen et œuvrer pour sa commune ; voilà les objectifs principaux du dispositif « Chantiers Jeunes » mis en place par la Ville et qui rencontre d'année en année, un franc succès.



Dans le cadre de sa politique jeunesse, la Ville a mis en place le dispositif « Chantiers jeunes » à destination des 16-18 ans résidant à Corenc. Organisés une semaine par an, (du lundi 6 au vendredi 10 juillet 2026), ces chantiers ont vocation à donner aux jeunes Corençais une première expérience d'emploi rémunéré par un engagement dans la commune. C'est aussi l'occasion de renforcer le lien entre la Ville et ses jeunes, encadrés par un agent communal. Les missions, dont l'objet varie en fonction des besoins de la collectivité, visent principalement à améliorer le cadre de vie des Corençais.

Retour des expériences terrain d'Esteban Vailloud-Marquis, de Rémi Fieque et d'Aideen Promayon.

« Ce fut une expérience particulièrement agréable et enrichissante »

Esteban Vailloud-Marquis :

« J'ai 16 ans, et j'ai eu la chance d'être sélectionné pour participer aux Chantiers Jeunes de Corenc. Durant cette semaine, j'ai intégré le service Réussite Éducative à la

mairie, où j'ai été chaleureusement accueilli par Cécile Digonnet. Ce fut une expérience particulièrement agréable et enrichissante, qui m'a permis de découvrir de près le milieu de la fonction publique territoriale. Lors de cette semaine, j'ai pu participer au travail d'un agent administratif, contribuant ainsi aux préparatifs administratifs pour la prochaine rentrée scolaire. »

« Ces expériences m'ont appris à être organisé et rigoureux »

Rémi Fieque :

« J'ai passé la semaine Chantiers Jeunes à la bibliothèque et à l'école primaire Village André-Moch ce qui m'a permis de découvrir le fonctionnement d'une bibliothèque de l'intérieur. J'ai participé à plusieurs missions, comme la numérisation de livres pour le récolement* ainsi que le nettoyage des espaces de l'école. Ces expériences m'ont appris à être organisé et rigoureux. Je suis heureux d'avoir pu contribuer au bon fonctionnement de la bibliothèque et à l'entretien de l'école de mon enfance. »

« J'ai développé mes compétences dans le monde de l'hospitalité et ressenti l'esprit convivial de la commune »

Aideen Promayon :

« Cette expérience au sein de l'équipe du Verger m'a permis une belle entrée dans le monde du travail. L'équipe m'a accueilli très chaleureusement et j'ai pu suivre leurs missions. J'ai donc pu avoir des expériences de travail variées. En faisant le portage de repas, j'ai vu l'aide que la commune peut apporter à ses habitants. En aidant avec les repas et les événements organisés au sein de la résidence du Verger, j'ai pu non seulement développer mes compétences dans le monde de l'hospitalité mais aussi ressentir l'esprit convivial de la commune. Je remercie la Mairie pour cette expérience ainsi que l'incroyable équipe du Verger. »

*vérification régulière de la présence de chaque document dans l'établissement.

JOURNÉES DU PATRIMOINE

LES 19 & 20 SEPTEMBRE

L'église Saint-Pierre-Saint-Paul.

Les salons lumineux de la Mairie, servant également de salle des mariages.

L'anion de l'amicale du 6^e BCA "L'hirondelle" à retrouver au musée André-Moch.

LE PATRIMOINE CORENÇAIS, UN TRÉSOR À PRÉSERVER

DE TOUT TEMPS, CORENC A OFFERT SES COTEAUX ENSOLEILLÉS NON SEULEMENT À LA VIGNE, MAIS AUSSI À DE NOMBREUX CHÂTEAUX, COUVENTS OU MAISONS DE MAÎTRE, PROFITANT À QUELQUES LIEUES DE GRENOBLE, DE LA QUIÉTUDE ET DU CALME DE LA CAMPAGNE. AUJOURD'HUI, BIEN QUE HAPPÉE PAR LA VILLE, CORENC A SU PRÉSERVER UN GRAND NOMBRE D'ÉLÉMENTS DE CE PATRIMOINE RURAL, SEIGNEURIAL OU SIMPLEMENT RÉSIDENTIEL.

Ces trésors du passé en grande partie méconnus, se devinent au détour d'un chemin, se montrent depuis une route, se dévoilent depuis les hauteurs. Ici un mur de pierres et son bassin fleuri, là une tourelle soigneusement préservée, là encore, un lambrequin finement ouvragé qui s'entrevoit à travers un portail.

A Corenc, entre ruelles et paysages, on imagine aisément une perspective signée Jules Flandrin, des couleurs

sorties directement de la palette d'Henriette Deloras, ou un lavoir esquissé par René Rubis. Ce charme intemporel se retrouve tant au village groupé autour de son église, qu'à Montfleury sa cadette, lotie en 1928, riche de ses villas des années 30 ou 40.

Les journées du patrimoine, le samedi 19 et le dimanche 20 septembre, sont l'occasion, comme chaque année, de découvrir des édifices qui n'en finissent pas de dévoiler leurs secrets.

.../...

Fontaine de la place André-Moch.

Détails de la boiserie en style néogothique

Un tableau de Jules Flandrin, peintre corençais.

DOSSIER

1 | LA CONDAMINE, MAIRIE DE CORENC DEPUIS 1974

Ancienne propriété des « dames de Montfleury », devenue bien national à la Révolution, puis acquise par l'industriel Auguste Bouchayer en 1913, cette demeure impressionnante est aujourd'hui le cœur administratif de la commune. À l'intérieur, laissez-vous surprendre par ses salons aux styles éclectiques, sa bibliothèque néo-gothique, son escalier monumental ou encore son jardin d'hiver orné de vitraux rappelant la bataille de Hasting et inspirés de la tapisserie de Bayeux.

À ne pas manquer :

L'exposition photographique de Thierry Lathoud, organisée par l'association « Culture et Patrimoine », offrant un regard contemporain sur La Divine Comédie de Dante.

Horaires de visite :

10h-12h / 14h-16h

Accueil assuré par les élus

2 | L'ÉGLISE SAINT-PIERRE- SAINT-PAUL

Cet édifice religieux de 1857 en style roman offre, du haut de son promontoire, un formidable point de vue sur la plaine. Ornée d'une jolie tour clocher de forme octogonale, l'église est dallée de pierres tombales et embellie d'œuvres du peintre corençais Jules Flandrin.

Horaires de visite : 14h-17h

Accueil assuré par le relais paroissial

3 | LE FORT DU SAINT-EYNARD

Cette remarquable construction militaire, partagée entre la commune de Corenc et la commune du Sappey, est accrochée au sommet de la falaise du Saint-Eynard en surplomb de la vallée. Derrière l'enceinte du fort s'ouvre une première cour où des expositions nous initient à l'histoire du Dauphiné. Un musée présente également l'ambiance du casernement grâce à des maquettes, des reconstitutions et des expositions thématiques. Des guides vous accompagneront tout au long de la visite.

Accès : route de Chartreuse et D57A**Horaires de visite : 11h-18h**

Tél. : 04 76 85 25 24

Horaires du Musée : 13h30-17h30

(entrée libre pour l'occasion)

Bar/ Restauration possible sur place



4 | LE MUSÉE ANDRÉ MOCH

Ouvert ponctuellement dans le cadre d'événements exceptionnels, le musée est consacré à André Moch, grande figure corençaise de la Résistance. Au fil de la visite, on découvre sa vie, son engagement ainsi qu'une partie de cette période sombre de l'Histoire.

Horaires de visite :

10h-12h / 14h-16h

Accueil assuré par les élus

**ERIC LECOCQ, ADJOINT À LA COMMUNICATION, LA CULTURE ET AU PATRIMOINE**

"Le patrimoine, une construction continue"

Héritage du passé, le patrimoine représente bien davantage, il est le fil qui relie nos racines à notre quotidien. Qu'il s'agisse d'un vieux lavoir, d'une grange en pierre, d'une tradition orale ou du souvenir d'un artisan local, notre paysage même, chaque élément raconte qui nous sommes. Ces traces, même discrètes, façonnent notre identité et inspirent notre avenir.

Préserver ce patrimoine, c'est bien plus que sauver des pierres ou des récits. C'est maintenir vivant le lien entre les générations, c'est offrir à chacun un repère dans un monde en mouvement. C'est aussi renforcer la fierté et la cohésion de notre communauté.

Chacun peut agir à son échelle : en participant à la restauration d'un site, en partageant des souvenirs, ou simplement en entretenant ses biens ou en s'intéressant à ces trésors du quotidien. Car le patrimoine est l'affaire de chacun.

Connaître et valoriser notre patrimoine renforcent notre sentiment d'appartenance à Corenc. Qu'il soit matériel ou immatériel, il est un trésor à préserver, le socle de notre identité et une source d'inspiration pour l'avenir.

Évidemment, dans notre action quotidienne, l'entretien et la rénovation des bâtiments communaux sont essentiels, au premier rang desquels la Condamine ou Saint-Pierre-Saint-Paul. Il est aussi de notre devoir d'être attentifs aux projets actuels et à leur développement, constitutifs du patrimoine de demain.

Concrètement, dès cette 1^{ère} année de mandat, le programme de valorisation du patrimoine par l'installation de panneaux sur les lieux stratégiques de la commune sera poursuivi. Les rubriques « parcours patrimoine » du site de Corenc « ville-corenc.fr », auxquelles renvoient les QR codes présents sur les panneaux, seront enrichies.

Les vitraux de l'église du village seront restaurés. Je suis comme l'ensemble de l'équipe municipale ou les services de la commune, à votre disposition pour dialoguer ou entendre vos idées en faveur d'une meilleure prise en compte ou valorisation de notre patrimoine corençais.

En le protégeant, nous ne sauvons pas seulement le passé : nous construisons ensemble le futur de notre commune.

FAIRE VIVRE LE PATRIMOINE LOCAL

Ces deux jours sont l'occasion idéale de voir, comprendre et faire vivre le patrimoine local, entre histoire, art et convivialité.

Ce week-end peut aussi être l'occasion de parcourir les sentiers corençais et découvrir les éléments patrimoniaux qui les enrichissent. Profitez de la terrasse du « Café de la place » récemment réouvert au village, pour boire un verre ou déjeuner en terrasse. Ce bâtiment réhabilité est un élément vivant du patrimoine corençais. Vous pouvez également monter ou descendre l'escalier du Père Dumas (347 marches !), vous promener au parc de la Croix de Montfleury où fut tourné le film « La femme d'à côté » de François Truffaut, puis déjeuner à la « brasserie Chavant ». Compléter ce week-end culture en empruntant un roman à la bibliothèque municipale ou à la bibliothèque pour tous, récemment rénovée, qui seront ouvertes le matin du samedi 19 comme tous les samedis matin. Les journées du patrimoine sont autant d'occasions pour s'imprégner de notre histoire locale que de la faire vivre.



« UN ÉDIFICE QUI MENACE RUINE ! »

Élégante, discrète depuis son promontoire, l'église Saint-Pierre-Saint-Paul à Corenc Village a vécu 1000 vies avant de devenir « un monument pour le pays », à tout du moins corençais. Charpente pourrie, infiltration des eaux, absence de vitres, tout la destinait à tomber en ruine. La restauration débuta en 1855 et dura jusqu'en 1886. Son coût total s'éleva non pas à 40 000 fr comme prévu initialement mais à 90 000 fr.

Le 5 mai 739. C'est la date à laquelle fut mentionnée pour la première fois la communauté religieuse de Corenc dans le fameux testament de Patrice Abon, fondateur de l'abbaye de Novalaise. L'église de Corenc fut, quant à elle, mentionnée à partir du XI^{ème} siècle.

Etienne Le Camus, évêque de Grenoble et fondateur du séminaire au Couvent des Minimes, s'employait au XV^e siècle à rétablir la discipline dans les monastères qu'il jugeait insuffisamment stricts, notamment celui de Montfleury où les Dominicains menaient, paraît-il, une vie jugée trop mondaine.

En visite à Corenc en 1684, celui-ci constata l'état très dégradé du monument qui menaçait de s'effondrer. Malgré cet état de fait, rien ne changea y compris après la Révolution comme le mentionne une délibération du conseil municipal datant de 1817 : « *C'est un édifice qui menace ruine, l'église, le cimetière et la maison curiale ont besoin de réparation. Le clocher tombe de vétusté.* ».

Dans les années 1850, le maire Pilot Dethorey se saisit du sujet. Le conseil municipal vota en 1851 et en 1852 une reconstruction de l'église. Commença alors une querelle de clochers entre les 800 habitants corençais, certains partisans d'une remise en état, d'autres d'une démolition.

Très vite, la commune acta une démolition, choisit Monsieur Péronnet comme architecte et Monsieur Blandin comme entrepreneur.

Le devis arrêté s'élevant à 19 425 fr obligea la commune de Corenc, ne disposant alors que de 3 000 fr, de compléter ses fonds par la vente de bois, par des dons ou encore par des emprunts.

L'église fut démolie par les habitants entre 1852 et 1856. Certains matériaux d'époque, récupérés, figurent dans l'actuelle salle paroissiale.

En 1856 les travaux débutèrent enfin. Mais le maire, Monsieur Dethorey, apporta de nombreuses modifications

faisant grimper la note à 40 000 fr : élévation des murs, extractions de rochers, aménagement d'une église provisoire. Blandin, l'entrepreneur, estimant en avoir assez fait, arrêta les travaux en 1862 bien que l'église n'eût ni clocher, ni toiture définitive.

Quel fiasco que cette église à moitié finie livrée ainsi au culte ! La commune refusa de payer les plus-values, ce qui conduisit à un procès avec Blandin.

Après un changement de municipalité en 1870, un procès perdu par la commune en 1880, la construction du groupe scolaire du village entre 1882 et 1884, l'aide de deux nouveaux architectes, l'église fut finalement terminée en 1886 pour un coût total de 90 000 fr. Sous son toit carré se cache désormais la cloche Berthe de 980 kg.

La morale de toute cette histoire, s'il devait y en avoir une ? Quand on aime, on ne compte pas.



ASSOCIATION

L'AÏKIDO CLUB DE
CORENC : PLUS DE
40 ANS DE PRATIQUE
ET DE TRANSMISSION

L'Aïkido Club de Corenc accueille des pratiquants de tous horizons, désireux de découvrir et approfondir cet art martial japonais. Grâce à l'aïkido, beaucoup ont appris à développer des techniques permettant de faire face aux tensions et aux conflits avec calme, maîtrise et efficacité, en guidant et retournant l'énergie d'un assaillant contre lui-même. Que vous soyez déjà pratiquant d'art martiaux ou néophyte, l'aïkido peut s'apprendre à tout âge. Au club, l'âge des adhérents varie de 15 à 60 ans et plus, comme c'est le cas de nos « ceintures noires » ou de notre professeur. Venez pour un premier cours d'essai au début de l'automne pour découvrir cet art martial.

Cours : Les mardis et jeudis soir à partir de 18h30 et les samedis à 10h, durée 1h30, salle Mure-Ravaud. Echauffement, étirements, apprentissage et amélioration des techniques.



ASSOCIATION

CULTURE ET PATRIMOINE : LES EXPOSITIONS
DE LA RENTRÉE À NE PAS MANQUER

L'association culturelle corençaise nous propose en septembre une exposition oscillant entre réalité et abstraction (T. Lathoud), avant de nous emmener en octobre, à bord d'un voyage imaginaire invitant à la rêverie (Marlou Bleu).

Thierry Lathoud propose un regard contemporain de l'œuvre de Dante la « Divine Comédie ». Dans cette série photographique l'artiste interroge la manière dont « enfer » et « paradis » résonnent aujourd'hui dans les crises sociales et politiques mais aussi dans les gestes de solidarité et les moments de répit et de consolation.

Vernissage : jeudi 10 septembre 2026 à 18h30. Permanence de l'artiste tous les samedis de 14h à 18h et le dimanche 13 septembre de 14h à 18h.

Marlou Bleu, artiste plasticienne et muraliste, nourrit une approche sensible, où l'émotion, le lien au vivant et la poésie occupent une place essentielle. « Je crée des paysages imaginaires inspirés de la nature pour réenchanter les lieux et inviter à l'émerveillement. »

Vernissage : jeudi 1^{er} octobre 2026 à 18h30. Permanence de l'artiste tous les samedis de 14h à 18h.



Ateliers créatifs les samedis 3 et 10 octobre, ouverts aux enfants et aux adultes ainsi que deux mercredis (halte-garderie).

**Renseignements : 04 76 18 50 03
contact@condamine-expositions.fr**

ASSOCIATION

BROCANTE D'AUTOMNE À CORENC MONTFLEURY

Le 27 septembre 2026



La brocante d'automne organisée par les Amis de Corenc aura lieu le 27 septembre prochain à Montfleury, l'occasion de vider son garage ou juste chiner. Les stands se tiendront aux emplacements habituels, autour de la place Charles-de-Gaulle. Les inscriptions se font en ligne via le site internet de l'association <https://amisdecorenccom.wixsite.com/accueil/brocante> ou en flashant le QR Code ci-joint (site de Helloasso). **Ne pas envoyer de courrier**

postal, ne pas déposer de dossier en mairie. En cas de difficulté, envoyez un mail à amisdecorenccom@gmail.com.

Tarif : 5 € par mètre linéaire. Pièce d'identité et paiement en ligne. Les personnes voulant se mettre côte à côte prendront **un stand global à un seul nom**. Nous espérons vous retrouver nombreux pour cet événement corençais. Les bénéfices de l'association seront reversés aux écoles publiques de la commune. Pensez à vous inscrire vite !

TRIBUNES

GROUPE CORENC EN CŒUR ENSEMBLE (MAJORITE MUNICIPALE)

A l'heure où nous écrivons ces lignes, la France traverse sa 54^{ème} vague de chaleur, la troisième de l'année. Les météorologues l'assurent, l'été 2026 écrase, par sa fréquence et son intensité, les données des étés de 1976 et de 2003, faisant jusque-là référence. Le concept de « développement durable », accaparé par un parti aux abonnés absents cet été, prend aujourd'hui tout son sens et n'a en réalité, aucune étiquette.

Conscients que notre adaptation au changement climatique est plus que nécessaire, pour ne pas dire vitale, nous avons axé notre projet de mandat autour de ce concept. Concrètement ? Nous avons travaillé, dès l'automne 2025, avec le corps enseignant et les parents délégués à un « Plan d'urgence canicule » pour l'école élémentaire Montfleury, ceci dans l'attente de la réalisation du programme de rénovation énergétique de plus grande envergure prévu pour 2027. Ainsi, tous les vitrages en façade sud ont été équipés de films permettant de filtrer les rayons solaires à + de 80 % ; la bibliothèque de l'école a été équipée d'une climatisation pour servir de « pièce refuge » ; chaque classe a été équipée de ventilateurs (soit plafond soit à oscillation) ; les services techniques de la Ville ont réalisé des grilles de protection permettant d'ouvrir les fenêtres la nuit ; une rampe de brumisation a été installée à l'ombre des platanes dans la cour de récréation ; des tables et des chaises étaient mises à disposition pour faire école dans la cour ; des repas froids étaient servis à la cantine ; la salle Mure-Ravaud dotée d'un rafraichissement était accessible aux classes sur le temps scolaire.

Corenc a su mettre en œuvre, à son échelle des actions simples, concrètes et de bon sens, d'ailleurs mis en lumière par la presse locale.

Et c'est parce que ces épisodes caniculaires affectent tous les organismes, à commencer par les plus fragiles que nous tenons à remercier sincèrement les services du CCAS ainsi que Raphaële Paturle et Martine Juchat, mobilisées à leurs côtés.

Leur diligence et leur vigilance à appeler toutes les personnes inscrites au fichier des personnes vulnérables à chaque déclenchement d'alerte canicule sont à saluer. La mise à disposition des salons de la Mairie au club Arc-en-Ciel, est également une de leur initiative, concertée avec Françoise Barthélémy, Conseillère municipale membre du club.

Soyons fiers de la solidité de cette chaîne de solidarité intergénérationnelle qui fait la force de notre commune.

En tant que responsables politiques, cet événement caniculaire hors du commun nous oblige. La fin de l'utilisation des énergies fossiles n'étant pas actée, nous avons entamé une réflexion de fond pour actionner deux leviers principaux : la mobilité douce et la végétalisation des espaces publics. En action, cela s'est traduit par la sécurisation des espaces piétons (accès au village via Malanot ou par le pré de la Providence), l'incitation au covoiturage scolaire (programme MOBY) et extrascolaire (association KIDIMOOV), une végétalisation de la Place Charles de Gaulle et de la cour de récréation de l'école Primaire Village André Moch et la plantation d'arbres au village dans le cadre du plan Canopée. A cela s'ajoute toute une stratégie sur l'habitat et les projets communaux. Nous avons réalisé pas moins de 81% de nos engagements du Plan Climat Air Energie Métropolitain (PCAEM 2020-2026)* avec en 2025, 100% des projets communaux construits sur la base d'une rénovation/réhabilitation. Nous pensons notamment au Café de la Place, au nouveau toit de la salle Fernand Boucher et à l'installation de panneaux photovoltaïques. Il reste tant à faire. Soyez sûrs, qu'à l'échelle communale, la majorité s'engage pour répondre aujourd'hui à l'urgence de demain.

*données de l'année 2024

Les élus du groupe Corenc en Cœur Ensemble
Facebook : www.facebook.com/corencensemble
corencensemble@gmail.com

GROUPE CORENC LISTE CITOYENNE

Il a fait chaud cet été à Corenc comme sur l'ensemble de la planète. A l'échelle communale, les élus doivent s'engager en faveur de mesures d'adaptation pour tous et notamment les plus vulnérables comme la climatisation des bâtiments publics ou la mise à disposition de salles fraîches pour les habitants, des accords avec les municipalités voisines pour accéder à leurs piscines à des prix préférentiels. A ce sujet, nous saluons les travaux d'amélioration de confort thermiques effectués en lien avec les délégués des parents d'élèves de l'école Montfleury.

Mais la commune doit également s'engager sur des mesures d'atténuation en lien avec

les causes mêmes du dérèglement climatique. On peut citer des permanences pour conseiller sur les aides financières et les bonnes pratiques pour l'isolation des bâtiments, un réel vrai effort sur la mobilité douce, l'arrêt de l'artificialisation nette des sols... Soyez convaincu.e.s que les élus de la minorité seront clairement mobilisés sur ces priorités dès cet automne et durant toute l'année !



Jessy Clédière : père de deux enfants à l'école élémentaire André Moch, j'habite au village depuis 7 ans. Je suis à votre écoute pour toutes idées ou suggestions en ce qui concerne la vie de notre belle commune.



Myriam Cinti, mère et grand-mère engagée de 55 ans : Je crois en une démocratie vivante, nourrie par le respect, l'écoute et le bien-vivre ensemble. Au quotidien, je m'engage entre autres à être un relais attentif pour rompre l'isolement de nos aînés (face au numérique ou au réchauffement climatique), afin de garantir un accompagnement humain et solidaire.

PORTES OUVERTES À LA RÉSIDENCE AUTONOMIE DU VERGER

La résidence autonomie du Verger ouvre ses portes le 9 octobre prochain, en présence de Raphaële Paturle, adjointe et vice-présidente du CCAS et Françoise Barthélémy, conseillère municipale, pour faire connaître à un large public son fonctionnement, les activités proposées et tous les acteurs qui la font vivre. Rencontre avec Michel Tsavia, son directeur.

Corenc Mag : Comment pouvez-vous nous décrire la résidence autonomie en quelques mots ?

Michel Tsavia : Nous sommes rattachés au CCAS de Corenc dont une partie des activités consiste à accompagner les personnes âgées, isolées et handicapées. La résidence autonomie du Verger accueille actuellement 17 personnes dans un environnement adapté aux besoins des seniors alliant indépendance, convivialité et cadre sécurisé.

Corenc Mag : Comment fonctionne une résidence autonomie ?

M.T. : Dans ses statuts, une résidence autonomie considère l'appartement comme un lieu privatif. Les résidents peuvent effectuer des travaux, avec autorisation. Des services minima sont assurés dont la mise à disposition d'un logement décent, des services d'administration et d'accompagnement. Les résidents peuvent aussi bénéficier du portage des repas mis en place par le CCAS pour les corençais.

C.M. : Quels sont les critères d'entrée ?

M. T. : Il faut avoir 60 ans minimum ainsi qu'une autonomie élevée dont le GIR (Groupe Iso-Ressources) est situé entre 5 et 6. Cette évaluation médicale classe la dépendance de 1 (très dépendant) à 6 (totalement autonome).

C.M. : Quel est le programme de cette journée portes ouvertes ?

M.T. : Cette journée mettra en lumière la richesse de la vie sociale du Verger, qui est un lieu d'échanges et de partage où nous favorisons les rencontres, les activités collectives et la solidarité. Le projet du Verger s'attache à rompre l'isolement et à offrir à ses résidents un quotidien épanoui. Outre le CCAS, différents partenaires seront présents comme SOLIHA et Optical Center.



LE TRUCK* DE L'AUTONOMIE

Le CCAS de Corenc organise sur le parvis de la résidence autonomie du Verger, le « Truck de l'autonomie » à l'occasion de la journée portes ouvertes, le 9 octobre prochain.

Préserver son autonomie et maintenir les liens sociaux, voilà tout l'enjeu du bien-vieillir. À l'occasion de la journée portes ouvertes de la résidence du Verger le 9 octobre, le CCAS vous propose de participer au « Truck de l'autonomie » et de rencontrer l'association Solidaires pour l'Habitat (SoliHa) dont l'objectif est de conseiller sur des solutions d'habitat adaptées aux besoins de chacun.

Vous aurez par ailleurs la possibilité d'effectuer une vérification gratuite de votre vue ainsi qu'un bilan auditif avec la venue du camion Optical Center. Inscription obligatoire.

Inscription et renseignements :
CCAS de Corenc / 04 76 18 50 00
ccas@ville-corenc.fr

*Truck = camion

3 QUESTIONS À BRIGITTE QUAIX, PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION ARC-EN-CIEL

Corenc Mag : À qui s'adresse l'association Arc-en-Ciel ?

Brigitte Quaix : Nous sommes un club de jeux de société pour personnes âgées. Parmi nous, des amateurs de la belote, du Rummikub ou du UNO. Nous partageons des moments conviviaux autour d'un café et d'un goûter.

C.M. : Proposez-vous d'autres activités au cours de l'année ?

B.Q. : Nous allons au restaurant pour la fête des Mères et pour Noël et proposons une sortie en extérieur. Cette année nous sommes allés au parc des oiseaux. Une soirée jeu intergénérationnelle est aussi proposée à tous, de 3 ans à 99 ans !

C.M. : Y'a-t-il des changements pour cette année ?

B.Q. : Tous les derniers samedis du mois un loto familial est organisé. Exceptionnellement cette année, le premier loto aura lieu le 31 octobre (période octobre-avril).

HORAIRE DU CLUB ARC-EN-CIEL : les lundis et jeudis après-midi de 14h à 17h30 en salle La Grange à partir du septembre. Loto familial ouvert à tous - 14h à 18h en salle Fernand Boucher.